CER
C'EST RÉUSSIR

CER LES SOURCES
WWW.AUTO-ECOLE-NIORT.FR
ecoledeconduiteniort@gmail.com
TVA INTRA : FR 83 509 851 747

BUREAU DE NIORT -siège-
05 16 18 75 76
358 ROUTE D'AIFFRES
- INTERMARCHÉ -
79000 NIORT
N° AGR. ED9D79D348D
SIRET : 509 851 747 00014

BUREAU DE CHAURAY
05 16 81 50 45
3 RUE DU STADE
79180 CHAURAY
N° AGR. E14D79DD01D
SIRET : 509 851 747 00022

BUREAU DE CHEF-BOUTONNE
05 49 07 66 69
43 GRAND RUE DU COMMERCE
79110 CHEF-BOUTONNE
N° AGR. E22D79DD01D
SIRET : 509 851 747 00030

Dès 14 ans !

FORMATION VOITURETTE AM

AM

360,00 € tout compris

Demande de titre incluse

→ **8 heures de formation**

*-Deux modules 4h+4h, présence **OBLIGATOIRE** d'un représentant légal lors de la dernière heure*
*-A régler d'avance pour réserver**
-La leçon supplémentaire: 46,00 € (60 min)

CONSTITUTION DU DOSSIER

Pour faciliter l'inscription, merci de nous transmettre ces documents numérisés à ecoledeconduiteniort@gmail.com

□ **Carte nationale d'identité ou passeport**, carte de séjour,…
□ **Pièce d'identité du représentant légal** de l'élève mineur
□ Des photos d'identité **agréées ANTS**, spéciales permis de conduire, *E-photos* :
□ **ASSR 1** *[ou ASR : Attestation de Sécurité Routière]*
□ Dès 17 ans, certificat individuel de participation à la **Journée Défense et Citoyenneté (JDC)**
□ Permis AM le cas échéant
□ Une **facture liée au domicile moins de 6 mois** et une **attestation sur l'honneur d'hébergement manuscrite** de la personne mentionnée si différente de l'élève, ainsi que sa carte nationale d'identité. Document signé par l'hébergeant et l'hébergé.

✓ HORAIRES

PERMANENCES DU BUREAU DE NIORT

LE MERCREDI ET VENDREDI 14H30-19H00

**Toute absence injustifiée le jour programmé de la formation ou toute absence d'équipement entraînera l'annulation de celle-ci et des frais de gestion de 60 €.*
Tarifs valables jusqu'au 30/12/2023.

LABEL DE QUALITE
REFERENTIEL DE QUALITE DES FORMATIONS AU SEIN DES ECOLES DE CONDUITE

RÉUSSIR LE LABEL CER

LE PERMIS A UN EURO PAR JOUR

Garantie financière
CAMCA Assurance
Contrat n° 0510GF020
Remboursement des prestations non consommées en cas d'impossibilité d'exécution par l'Ecole de conduite.